

Club du Renouveau-Âge d'Or

Un dîner sera servi le mardi 8 octobre 2019, à midi, à la salle Les Générations.

Bienvenue à toutes et à tous !
Réservation: ☎ 418 856-1701
Rachel Soucy, présidente

Fermeture des bureaux municipaux

Nous tenons à vous aviser que les bureaux municipaux seront fermés le lundi, 14 octobre 2019, en raison de l'Action de Grâce.

Séance de Karaté

Nous vous informons que des cours de karaté sont maintenant disponibles grâce à *Karaté Kempo Shoshin*, les inscriptions sont ouvertes à la salle municipale « Les Générations » tous les samedis.

★ ACTIVITÉ CULTURELLE

Retour sur l'activité du Piano à voile du début septembre

L'autobus jaune d'Ubus théâtre s'est stationné à l'édifice municipal de Saint-Onésime-d'Ixworth le dimanche 8 septembre dernier. Dans ce théâtre mobile, on nous a raconté une belle histoire, celle de la vie d'un pianiste esseulé, qui a laissé malgré lui son art l'aliéner de sa famille, puis de la société. Et celle d'une enfant amoureuse de musique devenue infirmière dévouée. Ces deux destins se croisent justement autour d'un lit d'hôpital, alors que le musicien marginalisé, en fin de vie, est pris en charge par la soignante en qui il croit reconnaître la fille qui lui a été enlevée des années auparavant.

Expert en théâtre d'images, de marionnettes et d'objets miniatures, Ubus nous a démontré son savoir-faire en termes d'esthétisme et d'ingéniosité, ce qui nous a permis d'assister à de véritables petits miracles visuels. Alors qu'un film d'animation sert de trame de fond à l'histoire, les interprètes manipulent divers accessoires qui se fondent dans l'ensemble, qui jouent d'ombres et de mouvements, brouillant d'habile manière la frontière entre le préenregistré et ce qui se crée en direct. La compagnie a su conquérir le public présent qui était de tous âges.

Cet événement était une initiative de la Corporation régionale de la Salle André-Gagnon.

Fermeture hivernale des écocentres le 2 novembre à 16 h

*** 12 h pour Saint-Alexandre-de-Kamouraska ***

| La Pocatière | Saint-Pascal | Saint-Alexandre-de-Kamouraska |
|---|---|--|
| 410, 14 ^e rue Bérubé, G0R 1Z0 Mardi, jeudi, samedi : 8 h à 16 h | 236, avenue du Parc, G0L 3Y0 Mercredi, vendredi, samedi : 8 h à 16 h | 619, Route 289, G0L 2G0 Jeudi 8 h à 16 h (du 5 sept. au 2 nov.) Samedi 8 h à 12 h (1 ^{er} et 3 ^e du mois) |

NOUVEAUTÉ 2019 :

Prolongation de l'écocentre de Saint-Pascal les vendredis et samedis

8, 9, 15 et 16 novembre de 8 h à 16 h

*** Sauf en cas de tempête de neige ***

Matières acceptées sans frais

Aidez-nous à valoriser nos matières recyclées en triant vos matériaux à l'avance selon les catégories suivantes :



Des frais s'appliquent pour les déchets ultimes

Matelas et meubles rembourrés, matériaux isolants, plastique rigide (vinyle, PVC, etc.), toile, etc.

Nous acceptons des agrégats comme le béton, l'asphalte, la brique, etc.

Pour toute information :
418 856-2628, poste 0
www.co-eco.org



✓ PETITS TRUCS DU MOIS

Couvrez votre barbecue et rangez-le au sec, dans le garage ou le sous-sol. Si ce n'est pas possible, démontez la grille et les brûleurs ; une fois qu'ils seront propres et secs, entreposez-les dans un sac en papier à l'intérieur de la maison.

Préparez le terrain et la maison pour l'hiver. Plantez les bulbes qui fleuriront au printemps. Arrosez vos arbustes et vos arbres. Attachez les branches des arbustes. Gardez les feuilles mortes pour protéger les racines des arbres. Protégez les troncs d'arbres.

MOT DU MAIRE

Monsieur Benoît Pilotto

Bonjour à toutes et à tous,

Enfin notre journal local réapparaît. Cette pause a permis de refaire un peu l'image de notre parution mensuelle. J'espère que vous avez passé un bel été et que les batteries sont chargées pour les saisons plus fraîches qui sont à nos portes.

Nous avons donné suite aux ententes prises lors de la verbalisation du Chemin du Portage en 2017. Le nettoyage des fossés a grandement amélioré la voie carrossable de ce chemin. Les travaux furent effectués à la fin du mois d'août et au début de septembre. L'accès au développement en cours dans ce secteur en est par le fait même amélioré. Cinq nouveaux noms de chemin pour ce secteur : « Chemin du Haut-Pays, Chemin du Roule-Vent, Chemin du Cerf, Chemin du Norois et Chemin du Hameau ».

La réalisation du plan des mesures d'urgence a été donnée à la firme Prudent et regroupe les 4 municipalités qui sont dans le même service incendie. Les organigrammes pour chacune des municipalités sont complétés. Le plan des mesures d'urgence est exigé par le gouvernement provincial. Comment réagir face à un événement tragique tel que celui de Lac Mégantic? Un centre de contrôle et des intervenants formés dans chacune des municipalités sont à la base de ce plan. Il y aura des formations pratiques dans les mois qui viennent. Les urgences peuvent être un déraillement de train, un feu de forêt, une inondation, un tremblement de terre, etc. Il faut être prêt à réagir le plus adéquatement possible.

Deux activités furent organisées par l'organisme participation famille. Une en juillet et la fête de la famille à la fin août. Ce fut dans l'ensemble de belles réussites et je félicite les organisateurs ainsi que tous les bénévoles qui ont aidé au succès de l'entreprise.

Le marché du Pont Couvert a repris ses activités cette année. Il semble que se soit bien apprécié par l'ensemble de la population. Félicitations aux organisateurs.

Nous avons reçu en septembre le Théâtre Autobus. C'était original comme idée et bien joli à écouter. L'autobus était plein. Merci à tous les participantes et participants.

Le défi Everest a eu lieu à La Pocatière le 28 septembre dernier. Dix-sept personnes se sont inscrites dans l'équipe « Les grimpeurs de Saint-O ». Ces personnes ont amassées un montant de 3251 dollars qui sera remis à l'école l'Étoile Filante. Font partie de l'équipe tout le personnel de l'école, des parents et des citoyens. Cette équipe fut montée à partir d'une idée du comité de développement en collaboration avec l'organisme participation parentale. Bravo aux organisatrices et aux participantes et participants et merci aux personnes qui ont contribué financièrement.

La saison de chasse est commencée. Pour tous les amateurs de plein air, soyez prudents si vous vous promenez en forêt. Restez visibles.

RUBRIQUES

- Actualité municipale
- O.P.P.
- Saviez-vous que...
- Chronique
- Info en vrac
- Activité culturelle
- Écocentre
- Petits trucs du mois

CALENDRIER



Prochaine tombée du journal :
18 octobre

Pour publication faire parvenir à :
municipalite@stonesime.com



HORAIRE

Bureau municipal
Lundi au jeudi

8 h 30 à 12 h 00 | 13 h00 à 16 h 30

Possibilité de rendez-vous avec le personnel administratif le jeudi entre 16 h 30 et 18 h 30

ACTUALITÉ MUNICIPALE 2019

La prochaine séance du Conseil aura lieu le 5 novembre à 19 h 30, à la Salle « Les Générations ».

Au plaisir de vous voir !

Compte-rendu de la séance ordinaire du 03 septembre :

Il a été proposé et adopté à l'unanimité des conseillers :
D'approuver les comptes payés en août pour un montant de 11 616.61 \$;

D'approuver les comptes à payer au cours de septembre pour un montant de 25 487.83\$;

Que les contrats notariés pour l'élargissement du Chemin du vide dans le cadre de la TECQ 2014-2019 soient signés par le maire et la directrice générale de la municipalité;

De renouveler le service conseil avec DHC avocats au coût annuel de 400 \$ + taxes \$;

D'accorder un don de 1000 \$ au Club Hiboux sur présentation de l'utilisation des deniers municipaux par l'organisation;

D'accorder un don de 1000 \$ pour l'année 2019, et 1000 \$ pour l'année 2020 au Club Avant-Gardiste de VTT sur présentation de l'utilisation des deniers municipaux par l'organisation;

D'adhérer à l'organisation de la Fondation d'André-Côté pour un montant de 20\$;

D'adopter le premier projet de règlement 03-2019 visant à modifier le règlement de zonage 06-90 de la municipalité afin d'une part, d'agrandir la zone F3 à même F4 et d'y ajouter diverses dispositions et, d'autre part, de préciser l'usage de chalet de motoneige dans les zones F1 et F4;

D'adopter le premier projet de règlement 04-2019 visant à modifier le règlement de lotissement 07-90 de la municipalité afin de régir les rues privées et la superficie minimale de lot dans la zone F3;

Que la retenue de garantie pour les années 2017 et 2018 totalisant la somme de 11 484.71\$ soit réglée au soumissionnaire Transport Pierre Dionne;

Que R.B. Bastille procède à l'entretien des fossés en friche de la municipalité pour un montant approximatif de 20 000\$;

D'accepter l'offre compensatoire du MTQ pour l'hiver 2018-2019 pour un montant total de 67.83\$;

D'octroyer le contrat pour l'entretien et le déneigement des chemins d'hiver pour les saisons 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022 au soumissionnaire Transport Pierre Dionne;

D'autoriser le paiement à Signalisation Lévis pour les bornes de repérage pour un montant de 8 300.53\$;

D'autoriser le paiement aux Entreprises Rémi Charest pour l'achat et l'installation d'une glissière de sécurité pour un montant de 7688.06\$;

D'accepter le processus d'ajustement tarifaire proposé conformément à la réouverture du contrat avec le centre de tri du groupe Bouffard;

Que le Comité de développement rural de la municipalité soit mandaté pour concevoir, planifier, et améliorer l'environnement visuel du citoyen par une nouvelle enseigne de bienvenue.

O.P.P

Des nouvelles des campagnes de financement de l'O.P.P. de l'école de l'Étoile-Filante de Saint-Onésime



Cueillette de contenants consignés

L'O.P.P. tiendra sa traditionnelle cueillette automnale de contenants consignés **samedi 5 octobre prochain à compter de 10 h**. Soyez généreux lorsque les enfants ou leurs parents se présenteront à votre porte pour recueillir canettes, bouteilles ou dons en argent. Si vous êtes absents, vous pouvez laisser vos contenants dans un sac devant votre maison et nous les ramasserons avec plaisir.



Vente de sapins de Noël

Pour une troisième année consécutive, l'O.P.P. organisera une activité de financement en lien avec le temps des fêtes. En effet, **du 1^{er} au 15 novembre**, les enfants de l'école recueilleront les commandes de sapins de Noël. Ceux-ci seront livrés **le samedi 30 novembre**. Le fait d'acheter votre sapin par l'entremise de cette campagne de financement ne vous coûtera pas plus cher que de vous le procurer dans un commerce de la région. Des arbres de 6, 7 et 8 pieds seront disponibles encore cette année.

Votre participation à ces 2 activités permettra aux 46 enfants de l'école de vivre des sorties et des activités éducatives intéressantes dans le cadre scolaire.

L'équipe de l'O.P.P.

SAVIEZ-VOUS QUE...

La constitution de la municipalité par détachement de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière a été proclamée dans la Gazette officielle du Québec, le 17 mai 1859. Ce qui veut dire qu'en 2019, la municipalité a maintenant 160 années d'existence.

CHRONIQUE

Parue le 12 septembre 2019

Travaux pharaoniques

Les travaux de réalisation du canal de Suez, commencés en 1859, ont duré 10 ans. Ils ont été menés par le diplomate français Ferdinand de Lesseps, à la suite d'une collecte de fonds à la Bourse de Paris. Le 17 novembre 1869, l'impératrice Eugénie, femme de Napoléon III, a inauguré le canal à bord du navire *L'Aigle*. Pour l'occasion, on avait commandé un opéra au compositeur italien Verdi, ce qui a mené à la création d'*Aïda*.

Lors de l'inauguration du canal, l'État égyptien en était actionnaire à 44 %, alors que des milliers de Français l'étaient dans une proportion de 52 %. En 1875, ayant besoin d'argent, l'Égypte a vendu ses parts au Royaume-Uni. Puis, en 1956, le canal a été nationalisé par le président égyptien Nasser. Tous les actionnaires, non indemnisés, ont alors perdu des fortunes. En juin 1967, ce fut la guerre des Six Jours. Israël a pris possession de la totalité de la péninsule du Sinaï, ce qui incluait la rive occidentale du canal de Suez. Conséquemment, ce dernier a été fermé à la circulation maritime pendant huit ans. En 2015, on a inauguré le dédoublement d'une partie du canal de Suez, sur une distance de plus de 70 kilomètres, permettant ainsi d'augmenter l'achalandage des navires sur cette voie navigable.

Notons que le canal de Suez ne comporte aucune écluse, ce qui en fait le plus long canal artificiel sans écluses au monde. Par comparaison, la voie maritime du Saint-Laurent en compte quinze. Environ 18 000 navires traversent annuellement le canal de Suez, et environ 8 % du trafic mondial de marchandises y transite.



Situation géographique du canal de Suez
© Sous licence [CC BY 2.5](https://creativecommons.org/licenses/by/2.5/), [Wikimedia Commons](https://commons.wikimedia.org/)

Dans la toponymie du Québec, il y a une vingtaine de noms en lien avec l'Égypte. Les villes du [Caire](#), de [Louxor](#) et de [Suez](#) sont rappelées dans des toponymes. De même, pas moins de sept lieux intègrent le mot *pyramide* dans leur désignation et quatre, le mot *sphinx*.



Le lac Pyramide, au Témiscamingue
© Google Earth

Fait intéressant, le fils de Ferdinand de Lesseps, celui qui a fait percer le canal de Suez, est rappelé dans la toponymie du Québec. Il s'agit du comte Jacques de Lesseps (1883-1927), aviateur et ingénieur français. Ce dernier, qui avait développé la photographie aérienne lors de la Première Guerre mondiale, a effectué des relevés photographiques aériens au-dessus de la péninsule de la Gaspésie, en 1926 et 1927, à la demande du gouvernement du Québec. En prime, ses vols à basse altitude lui ont permis de photographier les villages gaspésiens. Plus de 800 cartes postales ont d'ailleurs été produites à partir de ses travaux. Jacques de Lesseps a péri dans un accident d'avion près de Matane, en 1927, et son corps fut retrouvé à Terre-Neuve quelques mois plus tard. Premier homme à contempler la Gaspésie à partir du ciel, il fut inhumé le 14 décembre 1927, à Gaspé. Un monument a été érigé en sa mémoire dans cette ville. Pas moins de cinq noms de lieux rappellent son souvenir au Québec, dont une rue à [New Richmond](#), en Gaspésie.